

Réf: Dossier N° : 55519

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « MOON DRIVE »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY Angré Djibi, Imb. Cosy 5 Bat A-Appt
I1, 25 BP 1188 ABJ 25**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Octobre 2018, et enregistrés au CEPICI le 16 Octobre 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MOON DRIVE » .

Objet: Transport, hébergement, location de véhicules, tourisms, navette, l'import-export de tous produits et généralement toutes opérations de commerce, la distribution, l'achat, la vente en gros, demi-gros ou en détail, le commerce en général de tous produits et marchandises, de toutes marques et fabriques de toutes provenances et origines, divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY Angré Djibi, Imb. Cosy 5 Bat A-Appt
I1, 25 BP 1188 ABJ 25**

GERANT: Madame COULIBALY MAIMOUNA.

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27022 du 16/10/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24331 du 16/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

